



USR Voile Aviron
Base Nautique
Route du Plan d'eau
31310 Rieux Volvestre

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'USR Voile Aviron

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'USR Voile Aviron s'est tenue le 5 novembre 2022 à 18h00.
22 membres étaient présents, 7 familles, 8 excusés, 4 procurations.
Le total des voix possible est donc de 33.

Pas de quorum nécessaire, le vote se faisant à la majorité des présents ou des votes valablement exprimés.

Ordre du jour :

<u>1/Rapport moral</u>	2 à 4
<u>2/ Rapport financier</u>	5
<u>4/ Démission du Comité Directeur</u>	6
<u>5/ Election du Comité Directeur</u>	6 à 7
<u>6/ Tarifs 2022-2023</u>	7
<u>7/ Désaffiliation de la Fédération Française de Voile</u>	8
<u>8/ Questions diverses</u>	8
Annexes	
Compte de résultat 2021-2022	
Budget prévisionnel 2022-2023	
Directoire de l'USR Voile Aviron	



1/Rapport moral

- Bilan d'activité 2021-2022

Membres et licenciés

- 124 membres
 - 28 familles, 22 individuels
 - 121 nautisme (36 jeunes, 44 féminines, 77 hommes)
 - 3 pêcheurs

- 16 licenciés FFV
 - 10 jeunes (dont 10 du COC Nautisme)
 - 6 adultes (dont 1 du COC Nautisme)
 - 6 féminines (jeunes)

- 14 licenciés FFA
 - 5 féminines
 - 9 hommes

Le nombre d'adhérents est en légère diminution par rapport à la saison dernière, c'est une tendance générale constatée chez tous les clubs nautiques de Midi-Pyrénées.

Nous avons pu limiter l'érosion par la refonte du site internet, la mise en ligne d'un groupe et d'une page FaceBook, et l'impression de flyers aviron et voile.

Affilié à la FFAviron depuis le 13 novembre 2020, le Club sera encore exonéré de cotisation pour la saison prochaine

Parallèlement à cette communication, le bureau a relancé le journal historique du club, la « Garcette », très appréciée des adhérents, deux exemplaires sont parus et nous en profitons pour remercier les contributeurs.



- Animations et prestations

Notre volonté a été de maintenir et de diversifier l'offre de loisirs nautiques sportifs, par la remise à niveau des parcs aviron et voile, du matériel destiné à la navigation et à la sécurité, et au-delà de permettre d'autres activités autour de la base en partenariat avec le camping et l'office de tourisme.

Les permanences ont été assurées tout au long de la saison les samedi après midi et dimanches, soit la présence de 2 à 4 encadrants bénévoles représentant un volume de 1500 heures. De nombreux travaux d'entretien ont été réalisés en dehors des permanences pour un volume estimé de 250 heures, essentiellement par Christian et Denis.

Les animations :

Nous ne rappelons ici que les temps forts de la saison :

- 20 novembre, opération « jussie » en appui des administrations concernées
- 11 au 14 novembre, fabrication et remplacement du ponton aviron
- 5 décembre, traditionnel rassemblement des « pieds gelés »
- 8 janvier, remplacement du toit du barnum aviron
- 10 mars, stage de perfectionnement aviron de Montauban
- 30/31 mars, démantèlement de l'horrible ancien ponton
- 21 mai, journée réglage bateaux avec les adhérents
- 2 juin, journée de sensibilisation au moustique tigre (avec l'ARS et partenaires)
- 9 juin, journée d'animation voile et aviron au lac de Sabatouse (avec municipalité)

Les prestations :

- Nous avons reçu à plusieurs reprises le foyer des jeunes de Rieux, l'ALAE de Peyssies, le club des jeunes de Carbonne, les Jardins du Volvestre pour un total d'une centaine de participants, soit 80 heures de bénévolat.
- Le collège de l'Isle en Dodon est venu 3 jours en stage (hébergement au camping), avec 43 élèves et 3 accompagnants, pour une découverte aviron/voile/canoës
- Le TUC est venu deux fois en stage d'aviron (avec hébergement au camping)
- L'amicale des pompiers est venue pour une après midi découverte

Les locations de canoës et de paddle se sont poursuivies tout l'été, bien que la canicule ait incité les touristes à se tenir à l'ombre !!



- **Matériel / Bateaux / Entretien**

Durant la saison, outre le nettoyage et la réorganisation des parcs à bateaux, il a été procédé à la fabrication d'un nouveau ponton d'aviron, au remplacement du toit du barnum, à la sécurisation de la mise à l'eau et au démantèlement de l'ancien ponton dangereux.

Côté dériveurs, la remise en état du parc a bien avancée, sont actuellement opérationnels :

12 Optimist, 2 Laser, 3 Caravelles, 1 « 420 », 1 Piaf, 1 Zef.

A ce jour les autres supports ont besoin d'un sérieux rafraîchissement, mais qui est en cours.

Côté aviron, beaucoup de chamboulement suite à l'afflux de membres et à des dotations diverses. Sont actuellement opérationnels :

4 Catavirons, 3 canoës Français simples, 1 canoë Français double, 1 Skiff, 2 Doubles skull, 3 yolettes et 1 Quatre barré pour un total de 34 sièges.

D'autres supports nécessitent une remise en route, mais qui est en cours.

Le parc canoës / Paddles n'a pas évolué. Il a été complété par une planche à voile.

Côté sécurité, le club a fait l'achat d'un moteur 4 temps de 6 cv, qui peut donc être conduit par tous les membres, et qui devient notre bateau de sécurité principal.

Nous avons remisé le 15 cv qui sera réservé aux usages spéciaux, et fait réviser le 8 cv 2 temps pour équiper une deuxième coque.

Ces matériels s'accompagnent des 90 gilets de sauvetage, 5 radios VHF, une vingtaine de combinaisons et autres armements de sécurité.

A noter que le fauteuil roulant et le lit médicalisé qui traînaient au club ont été donnés à une ONG à destination de l'Ukraine.

Vote du rapport moral: Unanimité



2/ Rapport financier

Le budget global du club, hors volontariat, s'établit à 12.000,00 €*

Les grands comptes de crédit sont :	2.700 €
• Les cotisations des adhérents du club	1.400 €
• Les subventions du département	1.900 €
• Les subventions du Conseil Régional	2.200 €
• Les locations diverses et animations	500 €
• La subvention de la commune (hors dotations en nature)	500 €

Dépenses en matériel :	
• Petit matériel divers pour les réparations et entretien de la flotte du club	3.200 € 4.500 €
• Investissement matériel d'entretien	

Dépenses de fonctionnement	750 €
• Assurances	480 €
• Cotisation FFVoile / Ligue voile	140 €
• Banque (tenue du compte)	120 €
• Carburant (bateau de sécurité)	100 €
• Téléphone / nom de domaine / site interne	

En annexe, le compte de résultat en perte de Trésorerie :	1.408,00 € 10.475,00 €
---	---------------------------

* Arrondi à la dizaine d'euros

Vote du rapport financier: Unanimité moins une abstention



4/ Démission du Comité Directeur

Le Président est démissionnaire de sa fonction et 1/3 des membres du Comité Directeur est démissionnaire:

- Sont démissionnaires et se représentent :
Lionel Leroy, Joël Mérillon, François Rizzetto, Denis Vogel
- Sont démissionnaires et ne se représentent pas :
Aude Espagno, Isabelle Stach
- Sont démissionnaires du club :
Christophe Noël, Serge Veiga, Bruno Deret, Jean-Christophe Villabrun
- N'a pas régularisé son inscription 2021-2022:
Agnès Sudre.

Soit 7 postes disponibles.

- Proposent leur nouvelle candidature :
Andonissami Catherine-Anne, Danielle Rovelon, Mehdi Koffi, Laurent Nicolas.

5/ Election du Comité Directeur

Se présentent ou se représentent les 18 candidats suivants :

Andonissami Catherine-Anne, Bousquet Jean-François, Dumont Blanche, Finazzi Jean Pierre, Gimenez Eduardo, Koffi Mehdi, Le Dreff Christian, Lemaire Wilfrid, Leroy Lionel, Mérillon Joël, Nicolas Laurent, Pellizza Lara, Rizzetto François, Rochedreux Charles, Rovelon Danielle, Vanechop Robert, Vogel Denis et Waks Alexis.

Vote : L'assemblée Générale élit à l'unanimité le nouveau Comité Directeur représenté par les candidats désignés ci-dessus.

Le nouveau Comité Directeur élit, au sein de ses membres, les membres du Bureau Exécutif et les responsables de sections:



Vogel Denis	Président
Le Dreff Christian	Vice-Président
Rochedreux Charles	Secrétaire
Lemaire Willfrid	Secrétaire adjoint
Lara Pellizza	Trésorière
Alexis Waks	Trésorier adjoint
Lara Pellizza	Responsable section aviron
Le Dreff Christian	Responsable section voile
Charles Rochedreux	Responsable site internet
Mélanie Etienne	Responsable des réseaux sociaux

6/ Tarifs 2022-2023

Cotisations

Individuelle	90.00 €
Individuelle Jeune (-18 ans)	70,00 €
Conjoint *	45,00 €
Jeune (en famille) *	35,00 €
Pêcheur	90,00 €
Licence Fédération aviron	48,00 €

Prestations

$\frac{1}{2}$ journée par voilier	35.00 €
Initiateur :	15.00 € / heure
Groupe par personne et par demi-journée	16.00 €, avec un minimum de 160 €
2 heures aviron/Paddle	15.00 €
2 heures canoé 1,2 ou 3 places	10, 12 ou 15.00 €

* Même foyer fiscal

** Le prix des licences est fixé par les Fédérations, le club ne fait aucun bénéfice sur le montant perçu. Le montant des licences s'ajoute à la cotisation club.

Le montant des adhésions est approuvé à l'unanimité moins une abstention.



7/ Désaffiliation de la Fédération Française de Voile

Compte tenu de divers facteurs, parmi lesquels :

- Envasement dramatique du plan d'eau qui limite la navigation à voile
- Désaffection des membres pour la compétition
- Changement d'orientation des objectifs du club

Les membres sont appelés à se prononcer sur l'utilité de rester affiliés à la FFV.

27 pour le départ, 3 contre, 3 abstentions - la désaffiliation est approuvée.

8/ Questions diverses

- Mme Eliane SOUCASSE PIQUEMAL, représentante de la municipalité, tient à nous faire part au nom des élus de leur satisfaction du travail accompli depuis un an sur la base nautique, et de leur soutien dans nos actions.
- Problème des embacles dans le cours d'eau, problème complexe qui nous échappe.
- Refus du Président de signer les demandes de défiscalisation : La question a été longuement débattue en CD, le Président s'en tiendra aux directives du fisc.
- Il est proposé la création d'un « Comité des fêtes » qui pourrait gérer les sorties et les animations du club - A suivre ...

Nous remercions la municipalité de Rieux-Volvestre pour son soutien indéfectible, le SIVOM, les Conseils Départementaux et régionaux, les Comités Départementaux de Voile et d'Aviron, et tous les bénévoles qui nous soutiennent et font vivre le club.

L'Assemblée Générale ordinaire de l'USR Voile Aviron se clôture à 20h00.

Le Président
Denis VOGEL

Le secrétaire
Charles ROCHEDREUX

Le trésorier
p/o le Président